



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

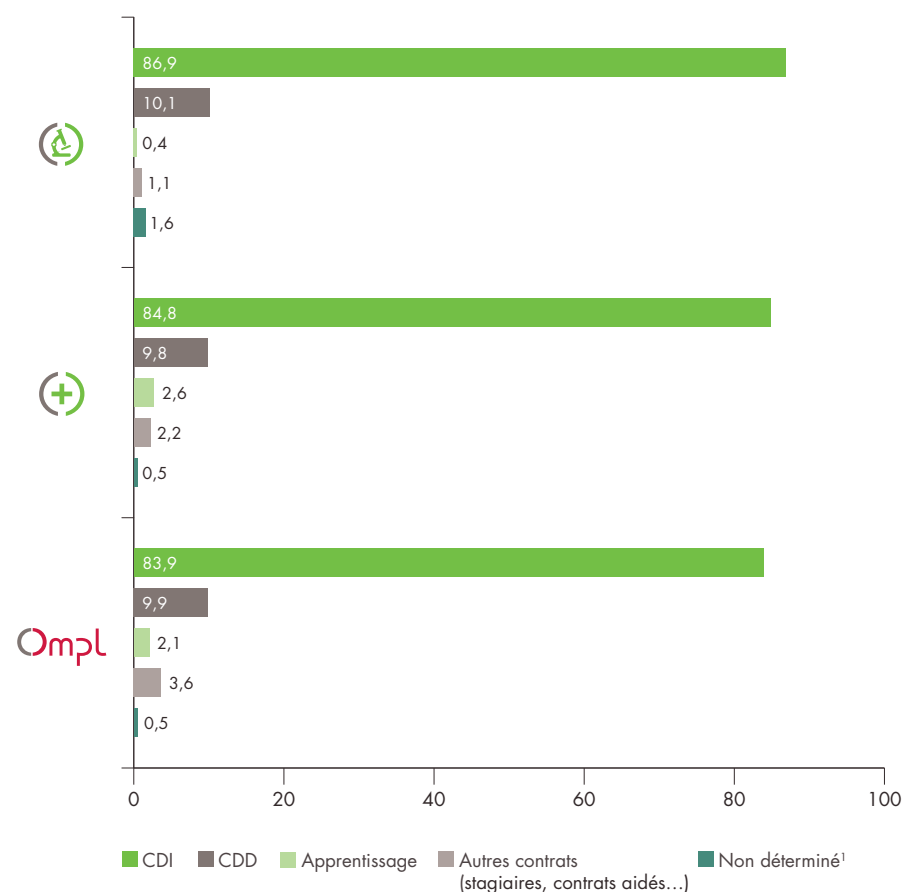


### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (86,9 %) et supérieur à la moyenne du secteur.

Hors CDD, les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés, ...) sont peu mobilisés.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



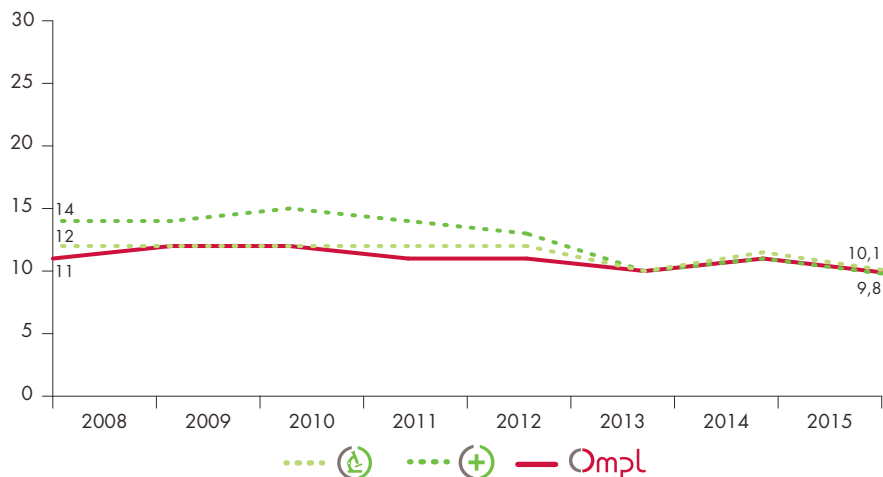
<sup>1</sup> Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



### LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX DE CDD

Le taux de CDD tend à diminuer sur la période.

### Taux de CDD annuel (%)



Source : Insee, DADS 2008 - 2015.



### CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes.

Le différentiel atteint 6,2 points.

### Répartition des types de contrat de travail par genre (%)

Contrats de travail	Microscope (dotted green)		Plus (+) (dotted red)		Ompl (solid red)	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	87,8	80,3	85,7	77,5	84,9	78,9
CDD	9,3	15,5	9,1	15,9	9,2	13,0
Apprentis	0,3	0,8	2,5	3,0	2,1	2,1
Autres	1,0	1,4	2,2	2,8	3,2	5,3
Non déterminés <sup>1</sup>	1,5	2,0	0,5	0,9	0,5	0,7



### DURÉES DU TEMPS DE TRAVAIL SIMILAIRES

Les salariés en CDD travaillent aussi fréquemment à temps partiel et à temps complet que les salariés en CDI.

### Répartition des types de contrat de travail par temps de travail (%)

Contrats de travail	Microscope (dotted green)		Plus (+) (dotted red)		Ompl (solid red)	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
CDI	86,9	86,8	83,2	87,6	82,5	86,9
CDD	9,7	11,1	9,4	10,5	9,6	10,6
Autres	3,4	2,1	7,4	1,9	8,0	2,5

<sup>1</sup> Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.



### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers. Pour les employés et les professions intermédiaires c'est le CDI qui est plutôt privilégié.

## Répartition des types de contrat de travail par classe d'âge (%)

Tranches d'âge	CDI	CDD	Apprentis	Autres	Non déterminés <sup>1</sup>
< 35 ans	75,5	19,4	ND <sup>1</sup>	2,0	2,9
35-49 ans	92,0	5,9	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	2,1
50 ans et plus	93,7	4,4	0,0	ND <sup>1</sup>	1,9

Tranches d'âge	CDI	CDD	Apprentis	Autres	Non déterminés <sup>1</sup>
< 35 ans	70,5	17,4	6,5	4,5	1,0
35-49 ans	92,8	5,8	ND <sup>1</sup>	0,8	0,7
50 ans et plus	93,9	4,8	0,0	0,6	0,6

Tranches d'âge	CDI	CDD	Apprentis	Autres	Non déterminés <sup>1</sup>
< 35 ans	68,4	17,7	5,6	7,9	0,5
35-49 ans	93,0	5,6	ND <sup>1</sup>	0,8	0,6
50 ans et plus	94,2	4,4	0,0	0,8	0,6

## Répartition des types de contrat de travail par catégorie sociale (%)

Catégories sociales									
	CDI	CDD	Autres	CDI	CDD	Autres	CDI	CDD	Autres
Cadres	86,2	10,1	3,7	83,1	15,0	1,9	84,3	12,6	3,1
Professions intermédiaires	87,5	10,0	2,5	86,4	8,1	5,5	85,0	8,9	6,0
Employés	87,9	8,6	3,5	84,5	9,3	6,2	83,5	9,0	7,5
Ouvriers	78,6	18,9	2,5	83,3	10,6	6,1	80,3	13,2	6,5
<b>Ensemble</b>	<b>86,9</b>	<b>10,1</b>	<b>3,0</b>	<b>84,8</b>	<b>9,8</b>	<b>5,3</b>	<b>83,9</b>	<b>9,9</b>	<b>6,2</b>

<sup>1</sup> Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour la Bretagne (13,8 %) et minimale pour l'Île-de-France (7,4 %).

### Taux de CDD par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	11,4	10,0	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	13,6	9,8	9,8
Bretagne	13,8	12,1	11,6
Centre-Val de Loire	ND <sup>1</sup>	7,4	8,2
Corse	ND <sup>1</sup>	10,0	11,4
DOM	10,2	11,2	11,1
Grand Est	8,4	8,8	8,8
Hauts-de-France	11,1	9,3	9,1
Île-de-France	7,4	8,2	10,0
Normandie	11,6	10,1	9,8
Nouvelle-Aquitaine	10,7	10,5	10,3
Occitanie	10,3	10,6	10,4
Pays de la Loire	12,3	11,2	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,5	9,9	9,6
<b>Ensemble</b>	<b>10,1</b>	<b>9,8</b>	<b>9,9</b>

1. Salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.